

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, les représentants du gouvernement à la table des négociations ont reçu un mandat bien clair pour signer un contrat de travail. Nous espérons que cette rencontre, qui doit avoir lieu aujourd'hui, aboutira à une conclusion concrète, c'est-à-dire la signature d'un contrat.

[Traduction]

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre si le représentant du gouvernement a signé hier au nom du gouvernement une déclaration d'intention qu'auraient aussi paraphée le président de la commission de conciliation et le représentant syndical?

[Français]

L'hon. M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, il est certain que nous respecterons les engagements du représentant du gouvernement qui a signé un document.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LA PRÉTENDUE PRÉFÉRENCE ACCORDÉE AUX IMMIGRANTS DANS L'EMBAUCHAGE AU CHÂTEAU LAURIER

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Est-il au courant qu'au Château Laurier on accorde la priorité d'embauche à des travailleurs nouvellement arrivés d'Europe, plutôt qu'à des Canadiens qui possèdent l'expérience nécessaire. L'honorable ministre peut-il dire quelle est la politique du Canadien National à ce sujet?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne suis absolument pas au courant des faits qui viennent d'être rapportés. Si l'honorable député a des griefs concrets à me signaler, je serai heureux d'en discuter avec les autorités du Canadien National.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA NOTE CANADIENNE AUX É.-U. AU SUJET DES DROITS D'ENTRÉE SUR LES PNEUS MICHELIN—L'OPPORTUNITÉ D'AUTRES INITIATIVES

[Traduction]

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale ou au ministre de l'Industrie et du Commerce. Après la visite qu'a rendue à Washington le premier ministre de la Nouvelle-Écosse à la suite de ses consultations avec le premier ministre fédéral concernant les droits compensateurs appliqués par les États-Unis sur les pneus Michelin, quelle autre initiative prend le gouvernement, en plus de présenter, comme il l'a fait la semaine dernière, des notes de protestation au département d'État des États-Unis? Par ailleurs, ce problème est-il maintenant assez urgent pour qu'on en discute avec les questions économiques délicates qui doivent être résolues lors des entretiens officiels entre les deux pays?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous avons déposé hier,

Questions orales

je crois, le texte de la note adressée au gouvernement américain. Cette note constituait une protestation. Nous attendons, avant de prendre toute autre initiative, la réponse du gouvernement américain.

M. MacKay: En guise de question supplémentaire...

M. Reilly: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Le député d'Ottawa-Ouest invoque le Règlement.

M. Reilly: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, à propos d'une réponse que m'a donnée il y a quelques instants le président du Conseil du Trésor. Il m'a informé que ma question avait reçu une réponse il y a un jour ou deux. D'après mes renseignements il n'en est pas ainsi. J'aimerais obtenir une réponse à ma question.

M. l'Orateur: Le député de Central Nova a la parole pour poser une question supplémentaire.

LA POLITIQUE QUANT AUX SUBVENTIONS DU MEER ET AUX PRATIQUES COMMERCIALES—LES NÉGOCIATIONS DU GATT—LA POSITION DE LA CEE

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question au ministre de l'Industrie et du Commerce ou à son collègue, le ministre de l'Expansion économique régionale. Le gouvernement est-il en train d'élaborer un programme d'ensemble en ce qui concerne les subventions au développement régional et les pratiques commerciales en général pour le présenter lors des prochaines négociations du GATT? Ont-ils aussi communiqué avec la Communauté économique européenne afin de s'informer de la position de la CEE à l'endroit des droits de compensation?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore abordé avec les fonctionnaires de la CEE la question des droits de compensation car elle s'applique en principe à l'affaire Michelin. Sans doute que cette question sera abordée avec d'autres qui traitent de barrières non tarifaires lorsque le GATT tiendra des audiences dans le courant de l'année.

L'OPPORTUNITÉ D'ENTRETIENS CANADO-AMÉRICAINS QUANT AUX PROGRAMMES D'EXPANSION DES DÉBOUCHÉS COMMERCIAUX

M. Lloyd Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce ou au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné le droit compensateur de 6.6 p. 100 que les États-Unis imposent sur les produits Michelin, le ministre va-t-il à l'avenir consulter systématiquement les États-Unis avant de lancer des programmes de développement tributaires des marchés d'exportation, afin d'éviter des conflits économiques de ce genre?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Non, monsieur l'Orateur, il ne conviendrait pas qu'on demande à un autre pays la permission de mettre en œuvre des programmes que nous jugeons favorables à l'intérêt de notre propre pays.